



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2024.

Le quorum n'étant pas atteint, le Président réitère la convocation à l'assemblée générale et ouvre la séance à 20h20 avec le rappel de l'ordre du jour puis d'un mot d'accueil, remerciant les membres présents, les parents des jeunes archers et excusant les personnes ne pouvant se dégager.

Une personne a donné procuration.

Monsieur Arthur BOIX-NEVEU, maire de BARBERAZ est excusé. LA Mairie de BARBERAZ est représentée par Messieurs Jean-Pierre COUDURIER et Jacky PERROT.

Ordre du jour :

- Lecture et validation du compte-rendu Assemblée Générale du 02 février 2024
- Rapport moral du Président
- Rapport Sportif
- Rapport Financier
- Mise à jour du tarif licence 2025
- Appel à Candidatures pour le renouvellement du Comité Directeur
- Renouvellement par vote du Comité Directeur
- Composition des diverses commissions (techniques, évènementielles...)
- Questions Diverses

I. RAPPORT MORAL :

Le Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 02 février 2024 est porté aux votes pour approbation. L'assemblée approuve.

Le Président donne la parole aux représentants de la Mairie.

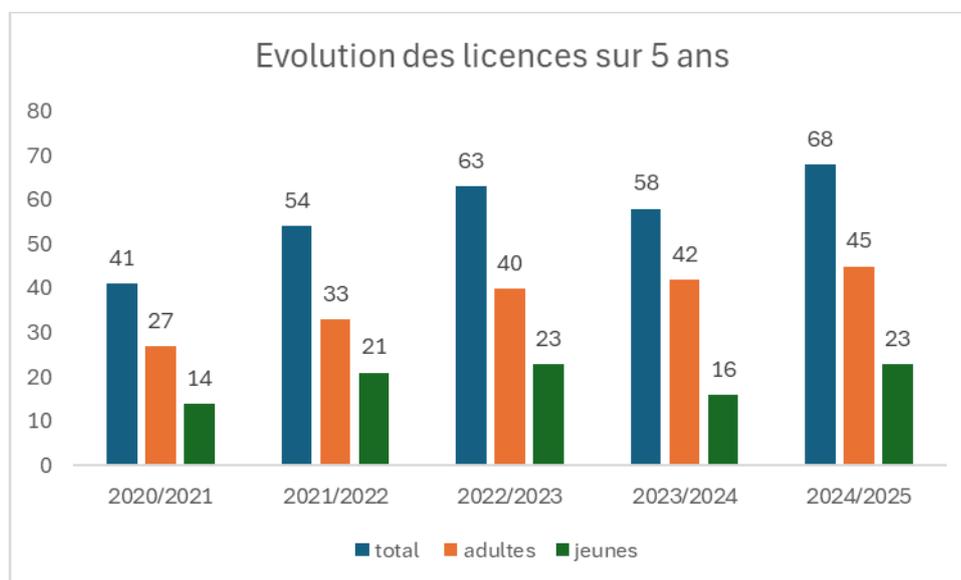
Le Président rappelle que dans la situation actuelle d'année olympique estivale, toutes les associations sont dans l'obligation de procéder, avant le 31 décembre 2024, au renouvellement de leur Comité Directeur. Le renouvellement du Comité Directeur des Archers de Barberaz sera voté lors de l'Assemblée de ce jour.

Le Président remercie la Mairie pour son soutien matériel comme la mise à disposition des structures (terrain extérieur, le local et salle polyvalente) et son soutien financier avec les subventions, le Conseil Général de la Savoie pour son soutien en dotation de lots et de subventions exceptionnelles.

Un remerciement est également adressé à tous nos partenaires financiers pour leur engagement à nos côtés (récompenses et lots pour nos concours).

Un grand merci aux volontaires pour leurs investissements au sein du club (mise en place et gestion des concours, entraînement des archers...). Sans ces bénévoles, le club ne saurait exister et perdurer.

L'année 2024 s'est achevée avec à notre actif 68 licenciés. Soit une évolution de 17% par rapport à l'année passée et une répartition de 66% d'adultes et 34% de jeunes archers. Les chiffres présentés sont équivalents à ceux de l'année précédente.



Le club est fier d'avoir un taux d'archères de 34 % comparable à l'année précédente.

Le club a toujours souhaité une mixité et il semblerait que les actions menées à destination de ces dames n'aient pas été vaines.

La politique 2025 sera de continuer dans cette voie.



Les Archers de Barberaz ont organisé le traditionnel concours salle en octobre 2023, et le Président réitère l'invitation aux bénévoles pour la gestion des concours à venir : le 30 novembre et 01 décembre 2024, ainsi que le 01 et 02 février 2025 (support Championnats départementaux).

L'organisation d'une compétition est un enjeu réel pour le club tant sur le point sportif que sur le plan financier. C'est la principale action de revenus pour hormis les licences et les subventions.

Un grand merci pour l'investissement des bénévoles archers et parents lors de ces week-ends spécifiques.

Le Président remercie Sylviane, Chantal et Mathieu, toujours présents lors des entrainements afin de permettre aux archers d'évoluer.

Les membres sortant du Comité Directeur sont également salués pour leur investissement au bon fonctionnement du club pendant ces quatre dernières années.

Suite à l'indisponibilité de Jérôme, officiant comme entraîneur BE, ce dernier a été remplacé par Marianne pour la nouvelle saison. Cette dernière prend en charge les entrainements du vendredi avec une interruption pendant les mois de décembre à mars. Au mois d'avril, les entrainements reprendront en extérieur les jeudis soir. Merci à Cathy de faire le lien entre le club et les entraîneurs extérieurs.

Le club des Archers de Barberaz fait peau neuve de son site internet pour une meilleure visibilité. L'application SPORT REGIONS permet d'avoir toutes les informations et événements importants en toute simplicité.

Le Rapport Moral est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

II. RAPPORT SPORTIF :

Au niveau sportif, une belle participation des archers sur différentes compétitions et aux niveaux variés.

- Les championnats départementaux :

- Départemental salle (18m) :

1 ^{ère}	OLIVRY Anne-Sophie	S2 Femme Arc Classique
2 ^{ème}	GOTTELAND Serge	S3 Homme Arc Classique

- Départemental individuel Tir Campagne :

1 ^{ère}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
1 ^{er}	RUBOD Alexandre	S2 Homme Arc Nu
1 ^{ère}	OLIVRY Anne-Sophie	S2 Femme Arc Classique
1 ^{ère}	VIRELY Sylvie	S2 Femme Arc Nu

- Départemental individuel Tir 3D :

1 ^{ère}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
------------------	------------------------	-----------------

- Les championnats régionaux :

- Régional Tir 3D :

2 ^{ème}	ALBANESE Florence	S2 Femme Arc Nu
2 ^{ème}	ALBANESE Philippe	S3 Homme Arc Droit

- Les championnats de France :

- Championnat France individuel Elite –Tir 3D :

2 ^{ème}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
------------------	------------------------	-----------------

- Championnat France Tir Campagne:

5 ^{ème}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
4 ^{ème}	VIRELY Sylvie	S3 Femme Arc Nu

Les Archers de Barberaz ont été représentés par deux équipes en Division Régionale :

- La Division Régionale Excellence (qui se maintient pour une année consécutive) avec Loïc PELLISSIER, Jérôme PELLISSIER, Mathieu PICQ et Maxime BOULANGER,
- La Division Régionale Challenge composée de Thérèse PELLISSIER, Sylvianne MICHELLAND, Anne-Sophie OLIVRY et Serge GOTTELAND.

Ne sont pas oubliées les participations des autres archers du club qui ont su mettre en avant nos couleurs comme Sylvie et Lionel VIRELY ainsi que nos jeunes archers lors des concours « Spécial Débutants ».

Bravo à tous, Toutes ses belles performances sportives.

Pour clore ce rapport sportif, la participation de Thérèse PELLISSIER, en tant qu'arbitre sur les JO de Paris 2024. De plus Thérèse vient de se voir décerner la médaille d'argent de la « FFTA dirigeant » lors de l'AG de la Région.

Le Président félicite les archers nommés et remercie l'assemblée de son attention.

Le Rapport Sportif est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

III. RAPPORT FINANCIER :

Le Trésorier de l'association présente le bilan financier pour la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre de la même année.

Les différentes dépenses et recettes du club sont détaillées et expliquées dans le tableau suivant.

BILAN FINANCIER 2023

RECETTES		DEPENSES	
REPORT BILAN 2023	-		
	7 050 ,69		
LICENCES	6 103,00	LICENCES	4488,00
M'RA	-		
MATERIEL	1840,00	MATERIEL	6527,15
CONCOURS	315,00	ORGA. CONCOURS	331,61
		INSCRIPTION CONCOURS	242,00
		DEPLAC CONCOURS	753,58
TOMBOLA	-	TOMBOLA	-
T.SHIRT	1488,00	T.SHIRT	1 806,36
REPAS / BBQ	-	REPAS / BBQ	350,63
REMBOURSEMENT	27,00	REMBOURSEMENT	91,99
SUBVENTION	5 445,00	STAGE / COURS	2268,00
RECETTES	15218,00	FRAIS DE BUREAU	534,05
TOTAUX	22268,29	TOTAUX	17393,37
		PROVISION	-
		PROFIT	4874,92

Le Rapport Financier est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

Le club a fait l'acquisition d'un PC pour l'administratif.

Chantal fait remarquer que les indemnités kilométriques que les dirigeants peuvent déclarer doivent apparaître dans l'exercice de l'année, et ceci dans le cadre d'un potentiel contrôle fiscal. Les formulaires CERFA signés sont consignés auprès du trésorier. Au prochain exercice, une ligne consacrée à ces déclarations sera intégrée au compte-rendu.

IV. Mise à jour du tarif licence pour 2025

La proposition est faite d'un vote secret ou à main levée. Le vote à main levée est adopté.

La proposition d'augmenter le tarif de la cotisation est faite. Contrairement à la Fédération et à la Région qui ont augmenté les tarifs, la proposition n'est pas approuvée.

Il devient important et nécessaire de trouver des partenaires financiers afin de garder des tarifs de licences raisonnables.

La tarification sera soulevée lors de la prochaine assemblée de 2026.

V. Appel à candidatures pour le nouveau Comité Directeur

Le Président informe qu'il se représente au comité directeur pour un nouveau mandat de quatre ans et espère continuer avec la confiance des membres du club dans la gestion du club. Se présentent également au Comité Directeur : Mesdames Thérèse PELLISIER, Sylvianne MICHELLAND, Anne-Sophie OLIVRY. Messieurs Mathieu PICQ, Serge GOTTELAND, Pierre PELLISSIER, Maxime BOULANGER.

L'élection des membres du Comité Directeur est faite à main levée. Pas de refus, pas d'abstention.

L'ensemble des candidats est élu.

VI. Renouvellement par vote du Comité Directeur

Les membres nouvellement élus ou reconduits, procèdent à l'élection du Président, du Secrétaire, du Trésorier.....

Président : Dino MARISCALCO

Vice-Président : Mathieu PICQ et Sylvianne MICHELLAND

Secrétaire : Anne-Sophie OLIVRY

Trésorier : Pierre PELLISSIER

Autres membres du Comité Directeur : Thérèse PELLISSIER, Serge GOTTELAND, Maxime BOULANGER

Le Président remercie de la confiance qu'il lui est de nouveau apportée et remercie les membres sortant du Comité Directeur.

VII. Composition des diverses commissions

Commission Convivialité : Thérèse PELLISSIER

Commission Matériel : Serge GOTTELAND

Commission Communication : Maxime BOULANGER

La composition du nouveau Bureau est portée au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

VI. QUESTIONS DIVERSES :

Conformément à la convocation, il a été porté à connaissance de l'Assemblée que toutes les questions diverses devaient être formulées avant le 12 novembre 2024.

- Pas de questions diverses proposées

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h20 .

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire.

A BARBERAZ, le 20 novembre 2024.

Le Président
Dino MARISCALCO



La Secrétaire de séance
Anne-Sophie OLIVRY

